

Communiqué de presse FAPE N° VF

Pollution de notre océan par les services du Pays

Double stupeur à l'issue des conclusions de l'enquête menée suite à la découverte de bonbonnes de gaz toxique à la dérive provenant de l'épave récemment immergée du Kura Ora II :

1) Certaines bonbonnes de bromure de méthyle immergées avec le bateau, produit hautement toxique présentant des risques sanitaires et environnementaux immédiats (1), étaient pleines.

2) Des fonctionnaires du Pays (dont un responsable la Direction de l'environnement) sont mis en cause. Source extraite du site d'information « Tahiti Infos » du jeudi 28 février : « *en l'état de l'enquête, annonce le procureur Hervé Leroy, il est manifeste que des personnes chargées d'une mission de service ayant pour fonction de faire appliquer le code de l'environnement l'ont délibérément violé* ».

Des mises en examen ont été prononcées. Il ne nous appartient pas d'anticiper sur le degré de responsabilité des uns et des autres, mais ce sont bien trois services publics de l'administration locale qui sont actuellement mis en cause.

La Fédération des Associations de Protection de Polynésie française Te Ora Naho estime ces faits particulièrement graves et souhaite partager ses observations.

Le bromure de méthyle est utilisé pour traiter tout produit alimentaire frais importé afin d'éviter l'arrivée et la propagation de nuisibles venus d'ailleurs. Plus nous importerons notre alimentation, plus nous utiliserons ce produit : d'où notre vive incitation à produire et à consommer local et notre demande aux gouvernants de développer davantage l'agriculture locale et sur des bases saines. **En attendant, des éclaircissements de la part des pouvoirs publics, sur la non-toxicité pour cet usage de cet insecticide sont souhaités.**

Tout importateur ou producteur de bien de consommation devrait s'assurer des conditions dans lesquelles ledit bien finira sa vie, autrement dit lorsqu'il deviendra déchet, surtout dans un milieu insulaire comme le nôtre. Le service phytosanitaire est-il l'importateur direct de ces bonbonnes, qu'est-il prévu pour leur traitement en filière appropriée? **Il aurait manqué 15 millions de FCP au budget de la cellule phytosanitaire pour la décontamination et la destruction de ce stock, encombrant et dangereux, de 87 bonbonnes entreposé depuis plusieurs années, nous dit la presse.**

Le Pays reçoit tous les ans, à travers une Taxe pour l'Environnement et l'Agriculture (TEA élargi à la Pêche TEAP) de 2% appliqué sur tout produit importé, une recette qui avoisinerait les 2,5 milliards de FCP. Même si cette taxe n'est pas affectée et aboutit dans le budget global du Pays, la FAPE a depuis plusieurs années revendiqué, auprès des gouvernements qui se sont succédés, que **la totalité des sommes** soit utilisée à leur objectif initial légal à savoir : traiter les déchets et développer l'agriculture locale.

Le Pays laisse les communes (et donc les contribuables des communes que nous sommes) se débrouiller avec les déchets ménagers et pourrait mieux faire pour le traitement/ recyclage des autres déchets qui relèvent de sa compétence, **si cette recette dédiée était mieux utilisée, à fortiori pour les besoins de son service phytosanitaire !**

Bien que la FAPE soit pour le principe de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) récemment introduite dans le Code de l'Environnement, il n'en demeure pas moins que nous souhaitons éviter que le consommateur paye trois fois pour le traitement de ses déchets : une fois avec la TEAP, deux fois avec ses charges communales et trois fois avec le système envisagé de REP , car il est fort à parier que les entreprises répercuteront cette nouvelle charge sur les prix.

Enfin, ce dossier met en lumière des lacunes dans la procédure de contrôle et de suivi de l'immersion des épaves et de tout ce qui est rejeté à l'océan. De ce fait, on peut légitimement penser qu'il aurait pu y avoir des précédents passés sous silence, ni vu, ni connu !

Au nom des associations qui oeuvrent bénévolement pour la préservation de la nature de notre fenua, nous attendons des personnels des services publics et du gouvernement qu'ils prennent conscience que le respect de notre environnement et la transition écologique sont prioritaires pour l'avenir de la Polynésie.

Nous attendons de la Direction de l'Environnement davantage d'implication pour imposer la voie correspondant à sa vocation, quitte à surmonter le cloisonnement des services du Pays concernés quand nécessaire.

Nous attendons enfin du gouvernement actuel une réponse à notre interpellation , laquelle répercute, en fait, la réaction d'un grand nombre de nos concitoyens.

Cette fois-ci des bonbonnes sont remontées à la surface, Ruahatu, le dieu de l'océan n'en pas voulu, comme s'il voulait nous adresser un message de colère, en nous renvoyant à la figure nos abus.

Pour la Fédération des Associations de Protection de l'Environnement

Winiki SAGE

Président

(1) Puissant insecticide, acaricide et fongicide dont l'action est renforcée par la chloropicrine (ancien gaz mortel de combat de la 1ère guerre mondiale)